

COMMISSION DE L'AIDE À L'INNOVATION ET À LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE LA MUSIQUE ENREGISTRÉE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Par le décret n° 2016-1422 du 21 octobre 2016, le ministère de la Culture a mis en œuvre un nouveau dispositif : l'aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée.

Celui-ci s'adresse aux labels, aux distributeurs physiques et numériques, ainsi qu'aux intermédiaires techniques concourant à l'enrichissement de l'offre légale et a pour principal objectif d'aider les structures éligibles à :

- adapter leur outil productif aux nouveaux usages et aux nouvelles conditions de marché,
- contribuer à l'amélioration de la diffusion de la production indépendante,
- soutenir toute contribution au développement, à l'enrichissement et à la promotion de l'offre légale de musique en ligne.

Cette aide est attribuée par décision du ministre chargé de la culture, sur proposition d'une commission composée de 11 membres nommés pour trois ans par arrêté en date du 9 novembre 2016.

Aux termes des articles 8 et 14 du décret susmentionné, cette commission se réunit une fois par semestre pour examiner les demandes qui lui sont parvenues, et rend chaque année public un rapport d'activité qui mentionne un état annuel des montants des aides attribuées et la ventilation par bénéficiaire, dans le respect du secret des affaires.

La publication du décret étant intervenue au milieu du second semestre 2016, une seule session de la commission a pu se tenir en 2016, entraînant de ce fait une plus grande marge de manœuvre dans l'allocation des crédits disponibles aux bénéficiaires potentiels du dispositif.

I. Réunion du 18 novembre 2016

Selon les dispositions transitoires fixées à l'article 15 du décret n° 2016-1422 du 21 octobre 2016, la commission, réunie pour la première fois le 18 novembre 2016, examinait les demandes adressées au moins deux semaines avant sa réunion (ce délai sera porté à un mois à compter de l'année 2017), soit le 4 novembre 2016 au plus tard.

1. Les demandes soumises à examen

52 demandes ont été reçues par le bureau du financement des industries culturelles (BFIC), en charge du secrétariat du dispositif. Parmi celles-ci, on dénombre :

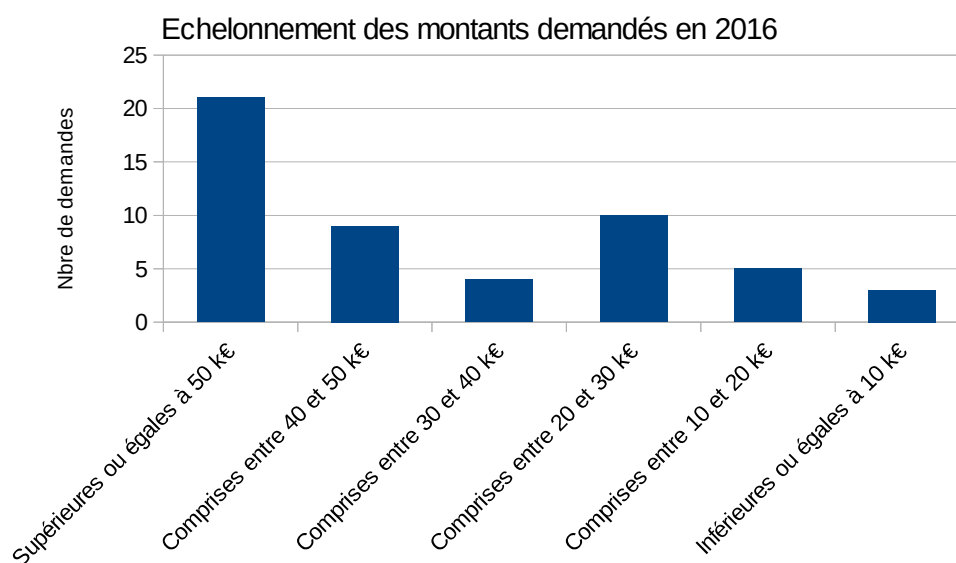
- 37 producteurs phonographiques
- 3 distributeurs
- 4 plateformes musique en ligne
- 8 intermédiaires techniques

Par ailleurs, 5 de ces demandes sont présentées en tant que projet commun, selon les dispositions de l'article 3-VI du décret du 21 octobre 2016 susmentionné.

Le cumul des montants d'aides demandés s'élève à 2 010 237 €, soit une demande d'aide moyenne de l'ordre de 38 660 €.

Ces demandes se décomposent de la manière suivante :

- 19 demandes au plafond individuel (50 k€) + 2 demandes d'un montant supérieur (au titre des projets communs) ;
- 9 demandes comprises entre 40 et 50 k€ ;
- 4 demandes comprises entre 30 et 40 k€ ;
- 10 demandes comprises entre 20 et 30 k€ ;
- 5 demandes entre 10 et 20 k€ ;
- 3 demandes inférieures à 10 k€.



En termes d'implantation géographique, la majorité des structures sont originaires d'Ile-de-France (60 % des demandeurs, et 50 % pour la seule ville de Paris). La répartition régionale est la suivante :

- Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine : 2
- Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : 3
- Auvergne-Rhône-Alpes : 8
- Bourgogne-Franche-Comté : 1
- Corse : 2
- Ile-De-France : 31
- Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : 1
- Nord-Pas-De-Calais-Picardie : 2
- Provence-Alpes-Cote D'Azur : 2

Globalement, les projets présentés par les producteurs se concentrent sur les objectifs suivants :

- création, refonte ou ajout de nouvelles fonctionnalités (e-commerce) de sites internet ;
- développement de la politique de promotion et de communication autour des réseaux sociaux ;
- numérisation du fonds de catalogue ;
- prospection sur les marchés internationaux (notamment Canada, Angleterre, Afrique de l'Ouest) ;
- débouchés sur le marché de la synchronisation et de la musique à l'image.

Les projets présentés par les autres types de structures sont davantage diversifiés, avec un axe sur la modernisation de la gestion des catalogues et du référencement pour les distributeurs, et une

prépondérance des projets de diversification des mécanismes de recommandation pour les plateformes et les intermédiaires techniques.

2. L'analyse de la commission

En préambule aux débats sur les projets à examiner, la commission se fixe les principes de fonctionnement suivant :

-Confidentialité : les membres sont tenus de ne pas divulguer les documents et informations échangés dans le cadre des travaux de la commission, ni de faire état des délibérations ayant conduit à la décision de la commission.

-Neutralité : les membres de la commission ne prennent pas part aux délibérations relatives à un projet avec lequel ils seraient directement liés.

Ils jugent de la qualité des projets présentés selon les dispositions prévues par le décret instituant l'aide, et non selon des affinités personnelles qu'ils pourraient avoir avec des porteurs des projets présentés. Ils signalent aux autres membres si, à leur connaissance, le porteur de projet est adhérent d'une association ou d'un syndicat ou d'une association qu'ils représentent.

-Motivation des décisions : la décision de l'attribution de l'aide revient au ministre de la culture, sur proposition de la commission. Ces décisions sont motivées, en particulier lors des décisions négatives. La commission se doit donc d'indiquer les motifs qui justifient ses propositions de rejet.

-Conditions d'éligibilité : les dossiers soumis à la commission doivent remplir les conditions d'éligibilité fixées aux articles 2 et 3 du décret. L'analyse des qualités du projet ne peut s'opérer que pour ceux remplissant ces conditions.

-Eligibilité des dépenses : les dépenses intégrées par les demandeurs dans l'assiette de calcul de la subvention doivent respecter les conditions définies à l'article 5 du décret, qui en fixe le périmètre autorisé.

La commission peut être amenée à réévaluer les montants considérés pour les dépenses qu'elle estimerait ne pas remplir ces conditions.

-Suivi des projets : la commission devra disposer d'un suivi des projets, pour lui permettre de mesurer l'impact du dispositif sur les structures soutenues, y compris le cas échéant pour analyser les raisons des échecs qui pourraient être constatés.

Sur l'ensemble des 52 projets présentés, on dénombre à l'issue des débats 44 projets avec avis favorable, pour un montant total de 1 337 100 € attribués (voir liste détaillée au point III ci-dessous), 6 refus et 2 reports.

Sur les 44 projets jugés favorablement, 22 (soit la moitié), ont fait l'objet d'une proposition d'un montant d'aide inférieur à la demande initiale (au-delà d'un arrondi à la centaine inférieure), principalement en raison de l'exclusion de certaines dépenses programmées de l'assiette éligible. Ces dépenses concernent notamment des dépenses salariales, lorsqu'elles présentent un caractère récurrent sur plusieurs années sans être précisément justifiées par un calendrier détaillant les différentes phases du projet.

A l'issue de la commission, une de ces structures qui s'est vu proposer un montant d'aide inférieur à sa demande initiale a finalement refusé le bénéfice du dispositif, au motif que ce montant revu à la baisse ne lui permettait pas de mettre en œuvre son projet. Ce sont donc finalement 43 structures qui bénéficieront du dispositif au titre de l'année 2016.

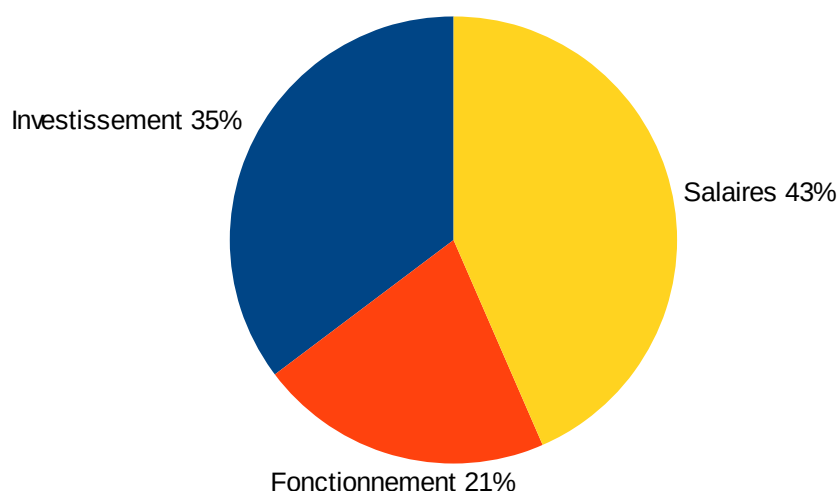
II. Economie des projets soutenus

L'ensemble des dépenses inscrites dans les budgets prévisionnels des bénéficiaires s'élève à plus de 7,2 M€, dont près de 5,2 M€ pour les seuls producteurs phonographiques. Le montant de subventions attribuées par le ministère représente 1,3 M€, soit 19 % des financements nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Ces dépenses se répartissent de la manière suivante :

- dépenses d'investissement : 2,54 M€
- dépenses de fonctionnement (hors salaires) : 1,53 M€
- dépenses salariales : 3,13 M€

Répartition moyenne des dépenses liées aux projets



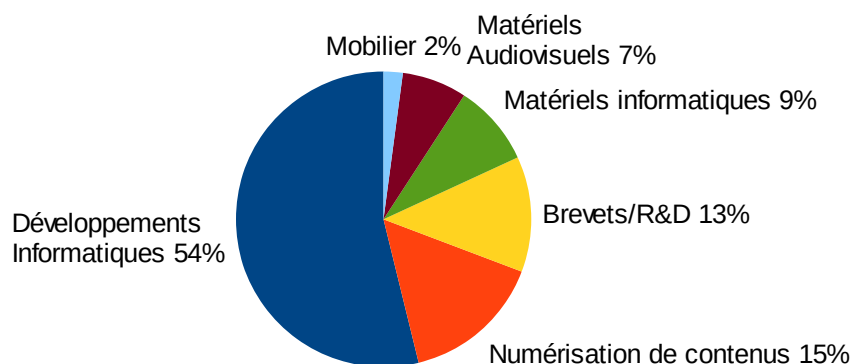
Les **coûts salariaux**, pour des tâches liées au développement du projet, représentent le premier poste budgétaire, avec en moyenne 43 % de ces dépenses, et jusqu'à 63 % pour la catégorie des intermédiaires techniques. Ces coûts représentent l'ensemble des tâches assurées en interne par les structures pour le développement, la mise en œuvre et le suivi de leurs projets.

Ces coûts salariaux s'élèvent en moyenne à 159 € bruts chargés par jour (valeur médiane 151 €).

Les tâches génériques de gestion de projet représentent plus de 40 % des dépenses de salaires, suivies par les travaux de développement internet (sites ou applications) et la communication.

Parmi les **dépenses d'investissement**, les coûts de développements informatiques représentent le premier poste de dépense des projets soutenus (54 % des dépenses d'investissement moyennes). Ces coûts sont présentés en fonction de devis établis par des prestataires choisis par les porteurs de projet. Même si le niveau de détail de ces devis, en termes de calcul du prix et de caractérisation des prestations, ne permet pas des comparaisons exhaustives, on peut toutefois évaluer des niveaux de prix s'échelonnant en majorité entre 400 et 600 € par jour en moyenne pour des tâches de conception et développement de site, d'application internet, ou d'outils de gestion spécifique.

Répartition des dépenses d'investissement

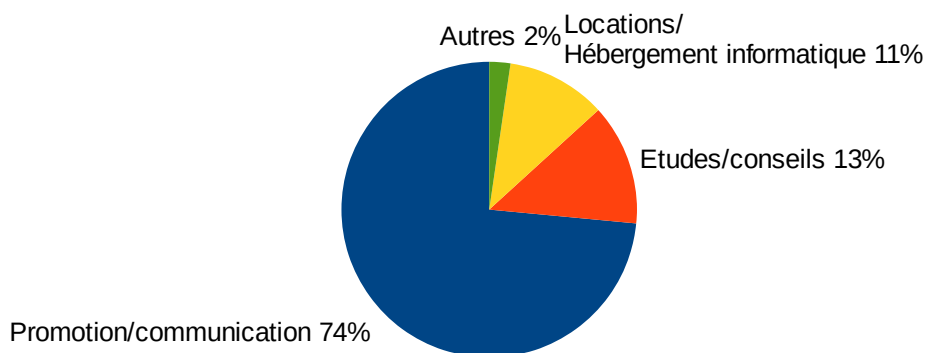


Enfin, parmi les **dépenses de fonctionnement** (hors salaires) intégrées aux budgets des projets, ce sont les dépenses de promotion et de communication liées au projet, qui constituent, avec près des trois quarts de l'ensemble, les dépenses les plus représentées.

Ces dépenses atteignent cependant un niveau très variable d'un projet à l'autre puisque, si leur moyenne annuelle s'élève à près de 4 900 €, la valeur médiane n'est que de 2 000 €.

Ainsi, ce type de dépense est en général très peu présent dans les projets des intermédiaires techniques, tandis que, parmi les producteurs phonographiques, il peut représenter plus de 25 % des dépenses programmées dans un quart des projets.

Répartition des dépenses de fonctionnement



III. – Les aides attribuées

1. Détail des montants par bénéficiaire

PRODUCTEURS	
ARB Music	40 000 €
Arion S.A.	17 000 €
Association Z Production	8 000 €
Atypeek Music	9 500 €
Black Dub	10 000 €
Cristal Groupe	24 600 €
Cylid	30 800 €
Digital Music Solutions	50 000 €
Edge of town	30 000 €
Editions musicales Sforzando	44 000 €
Ici d'Ailleurs	18 400 €
In Finé	32 400 €
Institut du monde arabe	50 000 €
Jarring Effects Label	40 000 €
JN2B / Tigersushi	22 500 €
Le Triton	25 100 €
Les disques Entreprise	30 200 €
Little Tribeca	42 600 €
Madame Je Vous Aime	30 000 €
Musique & Music	30 000 €
No Format	42 800 €
NPS Production	10 000 €
Outthere Music France	50 000 €
Pan European Recording	25 000 €
Planet Woo	9 000 €
Ricordu Editions-Productions	19 200 €
Salamah Productions	6 900 €
Scherzo Concerts et Production	41 700 €
Tricatel	23 100 €
Underdog records	7 400 €
Victorie Music	35 000 €

DISTRIBUTEURS	
IDOL	50 000 €
In Ouïe Distribution	19 700 €
PLATEFORMES DE MUSIQUE EN LIGNE	
1DLAB	50 000 €
Vinyl It	20 000 €
INTERMEDIAIRES TECHNIQUES	
Microcultures	49 200 €
Music Story	50 000 €
Musicoverly	16 100 €
Niland	50 000 €
PLUG	36 200 €
Squeezer	30 200 €
Transparency Rights Management	50 000 €
VARIUS MEDIAGROUP / Blitzr	45 000 €

2. Synthèse des projets soutenus

Producteurs phonographiques

ARB Music

ARB Music est un label français de comptines du monde pour les enfants de 0 à 6 ans.

Le projet d'ARB Music est de produire, à partir de ses comptines africaines bilingues, des animations pour diffusion sur sa chaîne internet avec l'ambition éducative et culturelle d'initier au bilinguisme les enfants de la diaspora francophone et ceux d'Afrique francophone dont la langue de la scolarité est le français.

Arion S.A.

Label fondé en 1962, Arion produit de la musique classique et du monde et souhaite pérenniser son catalogue en numérisant l'ensemble des éléments - sons, images, textes - afin de le rendre disponible dans le monde entier sous forme numérique, adaptée aux nouveaux modes d'exploitation de la musique.

Association Z Production

A la fois labels et producteur de spectacles stéphanois, cette association créée en 1999 a sollicité l'aide à l'innovation et la transition numérique dans le cadre de la numérisation et de la mise en forme digitale du catalogue du label, et la recherche de nouveaux partenaires afin d'élargir ses activités.

Atypeek Music

Le projet repose sur l'édition d'Atypeek Magazine, publication qui se présente comme transversale et hétéroclite, avec pour vocation de promouvoir Atypeek Music, label digital.

Black Dub

Black dub, société de production phonographique, (High Tone, Dub Invaders, Aku-Fen, Fabasstone, DJ Twelve, Led Piperz, Natural High Dubs, Roots'n Future Hi-Fi) propose un nouveau dispositif à ses artistes en phase avec l'ère numérique : site internet, show room "arts numériques", (mapping vidéo, interaction son/lumière/vidéo), ainsi qu'un nouveau studio adapté aux besoins de ses artistes : rapidité et autonomie dans la chaîne de production et nouvelles stratégies de communication.

Cristal Groupe

Fondé en 1996 à la Rochelle, le label Cristal Records, a tout d'abord constitué son catalogue avec des signatures Jazz. Au fil des ans, son catalogue s'est ouvert à d'autres formes musicales. 20 ans plus tard, la maison de disques Cristal Groupe entreprend de clarifier sa ligne éditoriale en revendiquant 5 labels aux esthétiques affirmés, et en se dotant de sites marchands répondant technologiquement aux attentes des consommateurs

Cylid

Le projet repose sur l'optimisation de la présence du label sur le web : mise en place de sites internet et applications dédiés par artiste et sortie d'albums, création de nouveaux contenus pour le développement d'un pôle Vidéo, mise aux normes des formats audio du fond de catalogue avec adaptation du son à l'image, mise en place d'une promotion digitale par territoire. Il tend également à la consolidation de l'équipe de permanents et des intervenants experts (recrutement d'un community manager et formation dans le marketing digital).

Digital Music Solutions

La SAS Digital Music Solutions, porteuse du label NoMadMusic, a été fondée en 2014 avec l'ambition d'inscrire la musique classique dans une démarche d'innovation et de repenser les modes de diffusion. Se réapproprié la diffusion des contenus à travers une modernisation des formats et supports d'écoute est l'objet du projet d'application interactive *NomadPlay*, qui permettra aux musiciens amateurs de lire la musique mais également de jouer avec.

Edge of town

Le projet développé vise à accroître l'accès d'Edge of Town Music, structure indépendante, à une main-d'œuvre de qualité, afin d'améliorer la visibilité de ses contenus sur toutes les plateformes, de diversifier ses revenus et renforcer l'export. L'objectif est également d'accroître la capacité d'Edge of Town Music à offrir aux artistes plus d'occasions de rejoindre leurs différents publics en augmentant leur présence sur le marché et territoire français, d'augmenter de façon significative la production de nouveaux outils favorisant la visibilité des artistes sur l'ensemble des plateformes. Enfin l'aide servira à développer une gestion des droits et redevances liés aux nouveaux médias et à la promotion des contenus développés.

Editions musicales Sforzando

Tele Music est une librairie musicale produisant et éditant de la musique pour les professionnels de l'audiovisuel. Le projet aidé porte d'une part sur la création d'une plateforme internet dédiée à l'exploitation du catalogue musical, contenant des outils de recherche innovants basés sur l'intelligence artificielle, et d'autre part sur l'acquisition d'un parc de disques durs externes pour diffuser le catalogue numérisé auprès des monteurs et techniciens de l'audiovisuel selon des normes propres.

Ici d'Ailleurs

Le label indépendant Ici, d'ailleurs, fondé en 1997 par Stéphane Grégoire, fête ses 20 ans en 2017. À cette occasion, l'équipe du label a décidé, entre autres, de mettre en place un nouveau site internet. Cette nouvelle version permettra non seulement d'offrir une image plus actuelle au label, d'optimiser les achats en ligne via une plateforme dédiée, mais également de favoriser la communication autour des artistes produits.

In Finé

Le label InFiné fête cette année ses 10 ans avec à son actif plus de quarante sorties d'albums et la signature d'une vingtaine d'artistes. La structure a axé sa stratégie sur le développement digital. A ce titre, l'équipe s'est étoffée d'un responsable digital en charge du marketing digital, de la communication sur les réseaux sociaux et de l'éditorialisation du site internet. Soucieux de proposer une écoute différente de ses productions, des investissements sur le mixage du son en 3D sont réalisés, mais aussi dans la recherche et le développement sur la création d'installations numériques.

Institut du monde arabe

Institution culturelle dédiée à la connaissance et à la diffusion des cultures et civilisations du monde arabe, l'Institut du monde arabe (IMA) est une doté d'une collection de 62 albums issus de sa programmation musicale. Pour s'adapter au marché de la musique, il procède à sa dématérialisation et à sa diffusion via une plateforme en ligne où chaque album est accompagné d'un livret de présentation permettant de mieux comprendre la grande diversité des styles et des genres musicaux dans le monde arabe et méditerranéen. Conçue de manière évolutive, elle offrira aux artistes d'y déposer leurs œuvres autoproduites pour accroître leur visibilité au-delà de leurs canaux personnels.

Jarring Effects Label

Jarring Effects souhaite financer un projet commun de développement autour de la gestion des métadatas. En effet, une solution préexistante allemande va être développée pour répondre aux besoins des labels français et leur permettre une gestion facilitée en ligne : gestion des contrats (rappel des dates de fin de contrats, reconduction...), des royalties artistes (avec détails des charges françaises), états des redevances, gestion des stocks internes et distributeurs. La finalité sera d'introduire un module de gestion éditoriale.

JN2B / Tigersushi

L'objectif du projet réside dans la mise à jour et le développement des fonctionnalités du site internet du label, notamment dans une perspective de rayonnement à l'international.

Le Triton

Le projet consiste à transposer au monde du numérique l'engagement en faveur des musiques innovantes défendu par la structure depuis 17 ans. L'idée est de proposer une collection annuelle de 40 « lives au Triton » (vidéogramme de 52 minutes environ, issu d'un concert intégral donné au Triton) accessible par abonnement sur le Service de média audiovisuel à la demande (SMAD) TritOnline.

Au-delà de l'intérêt patrimonial de cette démarche, l'ambition est de mettre en place un modèle économique innovant, vertueux et donc pérenne de l'audiovisuel sur le Web assurant une juste rémunération des artistes par la monétisation des vidéogrammes.

Les disques Entreprise

La société de production phonographique Les Disques Entreprise souhaite financer l'embauche d'un superviseur musical/responsable de la post-production sonore, et pérenniser le contrat d'une chef de projet. De plus, des investissements matériels (logiciels, nouveaux matériels informatiques et autres équipements) seront financés.

Aussi, de nouveaux dispositifs digitaux sont en cours de réalisation, notamment "Entreprise FM", la newsletter - web radio quotidienne du label. Enfin, au niveau de la promotion des artistes du label à l'étranger, pour laquelle des fonds ont été débloqués, de nouveaux partenariats sont aujourd'hui sérieusement envisagés pour l'avenir (Canada, Etats-Unis, Angleterre).

Little Tribeca

La société Little Tribeca, spécialisée dans l'enregistrement et la production d'enregistrements de musique classique, développe parallèlement à son activité de Label (Aparte, Evidence) de nombreux services pour les interprètes et institutions musicale.

Avec une activité en pleine mutation et un marché principal en route vers la dématérialisation totale, le virage numérique représente à la fois une nécessité vitale à tous les étages de l'activité mais aussi une véritable opportunité de développement.

Madame Je Vous Aime

Le projet *Listening Sessions* propose une solution innovante qui permet d'optimiser la 1ère mise en contact entre des ayants droit d'une part (Artistes / Editeurs / Labels) et des "prescripteurs" de l'autre (superviseurs musicaux, tourneurs, programmeurs radio qu'on nommera *Listeners*).

Les *Listeners* sont en effet systématiquement dans l'incapacité d'écouter tout ce qui leur est soumis (et ce, de manière exponentielle à mesure que leur notoriété augmente).

A travers *Listening Sessions*, les ayants droit auront la possibilité d'une session d'écoute privée avec les *Listeners* de leur choix.

Musique & Music

Depuis 1992 les éditions musicales Musique & Music proposent aux professionnels de l'audiovisuel, l'un des plus riches catalogues de musiques pour l'image et l'illustration sonore.

2017 doit marquer un tournant dans notre développement numérique de nos canaux de distribution grâce à la mise en place d'un nouveau site internet musique-music.com. Une étape importante pour permettre de fournir un maximum de choix dans un minimum de temps et une simplification totale des procédures de déclaration.

No Format

Nø Førmåt! est né il y a 12 ans et propose depuis 2012 une formule de souscription annuelle, baptisée Pass Nø Førmåt!. Le nombre d'abonnés a été multiplié par 5 en 4 ans, de manière naturelle et organique, sans action marketing, par le simple fait du bouche à oreille et de la notoriété montante du label.

D'où le projet de promouvoir cet abonnement, qui pourrait constituer à terme la source de revenus principale du label, et donc son véritable nouveau modèle économique. Le revenu lié au Pass est stable et pérenne, basé sur la confiance d'un nombre croissant d'auditeurs dans la qualité de la ligne éditoriale du label, et non plus soumis à l'aléa du succès commercial d'une production.

NPS Production

NPS Production est un label de musique indépendant, fondé en 2014.

L'aide contribuera à un projet d'investissement, qui va permettre la réduction des frais de production, une plus grande efficacité dans l'organisation des tournées, d'améliorer l'offre de services, et d'accompagner la transition numérique du label.

Outhere Music France

Alpha Play est une application destinée à faire découvrir le monde de la musique classique. Au moyen de multiples playlists organisées par thèmes et niveaux de connaissance du classique, l'utilisateur est

amené à explorer le répertoire en progressant selon ses envies et sa curiosité. Cette exploration s'enrichit de l'accès libre aux livrets des albums contenant de précieuses informations musicologiques. *Alpha Play* place au cœur de sa mission la volonté de rendre la musique classique accessible au plus grand nombre par le biais des nouvelles technologies de communication.

Pan European Recording

Le label Pan European Recording a pu embaucher un assistant chef de projet à temps plein et ainsi améliorer la productivité de la société.

De plus, la création d'un site internet est en cours ainsi que celle d'une plateforme digitale destinée à optimiser les échanges avec les chargés de promotion/médias.

Enfin, des travaux de rénovation du bureau interviendront ces prochains jours afin de créer un véritable espace de travail dédié aux nouveaux usages du numérique.

Planet Woo

Comet Records est un label indépendant parisien à la frontière des musiques afro modernes et des musiques urbaines (Soul Hip Hop Electro). Le catalogue Comet depuis son commencement est résolument tourné vers l'international avec des artistes comme Tony Allen, Ebo Taylor, Pat Thomas et les jeunes artistes comme Wayne Snow et Nu Guinea.

Le projet soutenu permet la valorisation du catalogue Comet à l'international (Europe, Usa, Canada), afin d'en promouvoir les artistes au travers de campagnes online et offline sur des medias audio et video (web Tv, web radio, Blog Musicaux, Plateforme, radios network : College radios Us...).

Ricordu Editions-Productions

La Société RICORDU, maison d'éditions et de productions discographique a fêté ses 43 ans cette année. Le projet a pour vocation le sauvetage des bandes magnétiques qui se détériorent avec l'âge. Ceci aura pour effet de cause la mise sur le marché de nombreux titres inexistant en numérique via le téléchargement légal.

Salamah Productions

Constituée en 2004, l'association Salamah a des activités de producteur de spectacles, tourneur, label discographique, accompagnateur de projet, médiateur culturel, centre de ressources documentaires, centre de formation, relais local pour réseau national, organisateur d'évènements, etc. Afin de renforcer la transparence de son activité de label, d'étayer son centre de ressources documentaires et d'informer au mieux toute personne souhaitant comprendre les différents aspects liés à la production phonographique, l'association souhaite mettre à disposition de ses interlocuteurs un espace de son site internet dédié à la présentation et à l'explication des éléments nécessaires pour appréhender avec un maximum de maîtrise les différentes étapes nécessaires à la production d'un disque. L'autre évolution du site internet sera la mise en place d'une page dédiée à la promotion des titres produits par le label.

Scherzo Concerts et Production

Le *CréaMusic Lab* est un outil numérique permettant aux labels et éditeurs de musique indépendants de faire connaître leurs catalogues auprès des acteurs du marché de la synchronisation et de la musique à l'image.

Cette plateforme numérique, à destination des *music supervisors* du monde entier, est alimentée par les catalogues des adhérents de la fédération EIFEIL, mis en avant par des playlists thématiques.

Le *CréaMusic Lab* permettra aux labels d'avoir accès à de nouveaux marchés, jusque là difficilement accessibles sans la mutualisation de leurs répertoires.

De plus, les négociations, contractualisations et suivis financiers des synchronisations réussies seront assurés par les porteurs du projet.

Tricatel

Tricatel est une maison de disques, fondée en 1995 par Bertrand Burgalat.

Elle compte 51 références à son catalogue discographique, mais aussi quelques productions audiovisuelles pour la TV comme le « Ben & Bertie Show ».

L'aide allouée va permettre dans un premier temps la numérisation des archives audio et vidéo du label. Dans un second temps, l'objectif est d'optimiser la diffusion et la valorisation de notre catalogue

à la fois vers le grand public mais aussi en B to B grâce à la rénovation de notre site internet et à des actions promotionnelles ciblées menées notamment à l'international.

Underdog records

Underdog Records est un label / éditeur français depuis 2004. Cette structure soutient de jeunes projets dans leur développement (Flox, Otis Stacks, John Milk, The Bongo Hop...).

La structure fêtera dans deux ans ses 15 ans. Une période charnière où l'investissement est primordial afin de faire valoir la marque, mais aussi de rayonner encore plus largement en France et à l'étranger. C'est pour investir dans ces nouveaux enjeux que l'aide sera mise en oeuvre.

Victorie Music

Victorie Music, SARL créée en 1990 est une société d'édition et de production phonographique spécialisée dans la chanson jeune public. (200 références albums à ce jour).

Le projet au titre duquel elle a été soutenue est un projet global de développement du numérique qui se divise en trois actions principales :

- développer l'offre jeunesse de musique en ligne sur les réseaux traditionnels,
- développer une chaîne YouTube,
- innover dans de nouveaux marchés propres à notre filière jeune public.

Distributeurs

IDOL

A l'ère du streaming, mode de consommation musicale privilégié des utilisateurs, le projet *TheirMusic* offre un espace collaboratif de contenu musical qui privilégie découvertes et qualité artistique.

Fort d'un positionnement original et d'une technologie innovante, *TheirMusic* se place comme une nouvelle plateforme média pour les artistes et labels indépendants à travers le monde.

In Ouïe Distribution

Inouïe distribution est un distributeur indépendant physique et digital basé à Saint Etienne. L'aide à l'innovation et la transition numérique a été sollicitée dans le cadre de l'adaptation de l'activité aux marchés du livre et à l'Economie Sociale et Solidaire, en offrant de nouveaux services aux artistes et labels.

Plateformes de musique en ligne

1DLAB

Depuis 4 ans, 1D Lab explore à travers différents produits et services numériques de nouveaux modèles de diffusion et de rémunération des créations indépendantes. L'ambition de la coopérative est de construire une proposition de valeur unique, notamment en personnalisant de façon fine ses recommandations. L'objectif est de construire des infrastructures de données intelligentes et interconnectées (smart et linked data) susceptibles de rendre plus visibles des contenus moins exposés médiatiquement. C'est le sens du projet *Discover it*, base de connaissances dédiée à la création indépendante, qu'1D Lab a commencé à construire grâce au soutien de la DGMIC et en collaboration avec des chercheurs en web sémantique.

Vinyl It

Vinyl it est un disquaire en ligne et une plateforme de vinyles personnalisés à l'unité. Depuis début 2015, l'objectif est de donner accès au format vinyle aux autoproducteurs et petits labels grâce à la gravure à l'unité, les fans ayant ainsi accès à des titres jamais pressés. En parallèle Vinyl it est un disquaire qui propose un vaste catalogue de disques de labels indépendants, et travaille à la mise en place en magasins physiques de bornes de créations de vinyles personnalisés. Le soutien apporté va contribuer au développement informatique de l'application dédiée à ses bornes. Sa mise en ligne pourrait se faire en juin 2017.

Intermédiaires techniques

Microcultures

Microcultures est une entreprise innovante du secteur de la musique. Elle propose une approche double inédite :

- un label indépendant de production musicale orienté vers le développement d'artistes émergents ;
- un portail de financement et d'accompagnement, ouvert aux artistes indépendants, aux labels ou structures partenaires.

Ce portail web proposera à terme tous les services suivants :

- un canal de distribution amont sous la forme d'un module de prévente ;
- un outil de financement pour labels et artistes indépendants ;
- des services de production exécutive.

Music Story

Music Story est une plate-forme d'agrégation et de diffusion de données musicales digitales. Elle associe le traitement massif des données à l'enrichissement par des experts de la musique au profit des médias, plateformes et distributeurs de musique.

Le projet IMMS (International Metadata for Music Services) a pour objectif d'internationaliser l'offre de Music Story en répondant au besoin de couverture de données spécifiques à chaque pays, en traitant de nouvelles sources de métadonnées et en optimisant sa qualité de service face à la volumétrie croissante des données.

Musicoverly

Musicoverly est un moteur de recommandations musicales et playlists personnalisées en temps réel. Dans l'optique d'améliorer constamment son service, la société réalise actuellement 2 projets: l'intégration d'une brique identifiant les titres et artistes émergents, et l'intégration à son architecture de composants « Big data ».

Niland

Niland, startup fondée en 2013, développe et commercialise des moteurs de recherche et de recommandation de musique basés sur des algorithmes d'intelligence artificielle de compréhension acoustique de la musique. Le projet soutenu vise à accompagner le développement d'algorithmes favorisant la diversité dans la recommandation musicale (sur des genres délaissés type jazz, classique etc..) pour les auditeurs et les professionnels de la synchronisation musicale.

PLUG

PLUG-iot développe un concept d'objets connectés-contenu offrant une nouvelle expérience MUSIQUE et VIDEO. Le principe est de relancer le marché du cadeau dans ces secteurs et de proposer aux fans :

- . un objet représentatif de leur artiste favori ;
- . une application immersive dédiée à l'artiste, gratuite, permettant d'accéder aux nombreux contenus associés à l'objet ;
- . des interactions entre l'objet et l'application.

Dans l'optique de finaliser son concept, de convaincre les ayants-droits et de lancer la commercialisation de ses objets, l'aide contribuera au développement des prototypes associés.

Squeezer

Le projet BIGWAX propose aux artistes et producteurs une nouvelle offre unique sur le marché et qui regroupe :

- La fabrication de disques et de merchandising.
- Un service de distribution en ligne unique et complet via plusieurs canaux en France et à l'export.
- Des conseils, la mise en place d'un planning de sorties cohérent avec les actions commerciales et marketing à mettre en place.
- Un savoir-faire dans le domaine de la distribution
- Un savoir-faire logisticien.

Transparency Rights Management

Transparency Rights Management est une société technologique, experte de la gestion des droits d'auteur en ligne. Après trois ans de R&D, la société a commercialisé son service *Track'n'Claim* en 2015, principalement auprès de sociétés d'auteur. *Track'n'Claim* permet de savoir en temps réel si les droits liés à une vidéo YouTube sont bien revendiqués et versés au bon ayant droit.

Le projet *Claim'n'Solve* vise à développer une version de *Track'n'Claim* pour les producteurs de disques.

L'objectif est de résoudre les principaux dysfonctionnements liés à la revendication de propriété sur une vidéo qui impactent les revenus dus au producteur phonographique.

VARIUS MEDIA GROUP / Blitzr

Spécialisé dans le traitement, l'enrichissement et l'harmonisation des métadonnées musicales, BLITZR fournit data et services innovants à destination de la musique numérique et des médias connectés.

Le projet porté par BLITZR s'inscrit dans le cadre des problématiques actuelles liées à la qualité, l'organisation et la transmissibilité des métadonnées musicales. Consacré à l'intégration des métadonnées juridiques au sein de la base BLITZR, il s'agit d'une innovation technologique reposant sur un traitement algorithmique unique des métadonnées musicales.